



Probleme avec une affaire judiciaire

Par **ladyniny**, le **14/10/2011** à **22:24**

Bonjour,

J'ai un probleme avec une affaire qui a débuté avec mon père (décédé en 2008). En bref , mon père avait porté plainte contre un hopital privé car il a contracté une maladie lors de son opération.

J'en reviens a mon probleme qui est que puisque mon père est décédé, normalement j'ai le droit de continuer l'affaire. Toutefois je n'ai pas pu le faire, mon dossier d'aide juridictionnel, pour diverses raisons, dont celle qui implique que je ne suis pas dans l'affaire. Ce qui est bizarre est que l'avocat ne donne aucune nouvelle et ne repond pas au téléphone lorsqu'on l'appelle. On ne sait meme pas si l'affaire est encore en cours. J'aimerais savoir comment faire pour régler ce probleme d'avocat.

En plus de cela, j'ai un autre souci qui est que ma soeur a soi- disant un autre avocat (un ami) qui accepterait de reprendre l'affaire et qui demande de toucher un pourcentage sur ce que je dois gagner. Je n'ai aucune confiance en ma soeur et quand j'ai apelé son avocat je suis tombé sur ma soeur (qui a fait semblant de ne pas me connaitre alors que j'ai bien reconnu sa voix).

J'aimerais savoir quel sont mes droit ? Et surtout comment pourrais je m'informer sur l'affaire puisque l'avocat ne me répond pas.

Par **mimi493**, le **15/10/2011** à **01:18**

Commencez par aller voir l'avocat qui est en charge du dossier